

Binocle

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 24

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 15 juillet 1916 : A l'île de la paix (V. F.). — Binocle. — A quoi pensent les femmes? — Vieille chanson (Communiqué par A. Burmeister). — La fita de l'iguie (Marc à Louis). — Le merle blanc. — Le trésor de guerre (Victor Tissot). — Signalements. — C'était en 1832. — La Julie du Closet, par Adolphe Villemard (A suivre). — Le café-prophète.

A L'ÎLE DE LA PAIX

UNES minuscules îles du Léman qui piquent le plus la curiosité des voyageurs, c'est celle qu'on aperçoit en face de Villeneuve, à un quart d'heure du port. Un bouquet d'arbres ombrage sa terrasse, dont le tour ne mesure peut-être pas trente pas et où c'est un événement que la présence d'un pêcheur ou d'un baigneur. Dans la première moitié du siècle dernier, vivait à Villeneuve une femme qui, moyennant un batz, allait à l'île et en revenait, à la nage, en présence des badauds qu'attiraient ses prouesses, plus remarquables, paraît-il, que ses charmes.

L'îlot dont nous parlons porte sur les cartes le nom d'îlot de Peilz, mais à Villeneuve on ne l'appelle que l'île de la paix, ce qui est un bien beau nom.

Le 14 juillet 1798, c'est-à-dire l'année même de l'émancipation du Pays de Vaud, les patriotes de Villeneuve célébrèrent sur l'île de la Paix l'anniversaire de la révolution française. Un récit de cette fête fut publié un mois plus tard par le *Régénérateur*, journal de Louis Reymond, le futur chef des bourla-papai. Le voici :

Ce jour du 14 juillet, l'arbre de la liberté, planté dans son milieu, était orné des portraits de Rousseau, Bonaparte et Guillaume Tell ; un arc de triomphe décorait l'entrée de la terrasse, et le plus beau soleil, dont ce jour était digne, éclairait le commencement de la fête ; la compagnie qui devait s'y rendre se réunissait sur le bord du lac ; la joie était au fond du cœur, elle brillait sur tous les visages ; au moment de l'embarquement, l'air retentit de chansons patriotiques, et une musique qui réveillait les échos des montagnes environnantes, électrisait toutes les âmes. L'on mit pied à terre en répétant le dernier couplet de la *Descente en Angleterre*.

La cordialité et l'épanchement de tous, les sentiments républicains assaisonnaient un goûter frugal ; une famille nombreuse de pauvres était invitée à partager tout ce que cette fête offrait de délectable. Jadis le Bernois magistrat, oubliant dans son ivresse aristocratique que le pauvre l'engraissait, faisait voler aux repas de famille, comme il les appelait, le champagne par la fenêtre, en suant le mépris pour tout ce qui n'était pas de sa caste ; tandis que le pauvre vigneron était privé du vin qu'il cultivait à la sueur de son front, et auquel le noble dégoûté ne daignait pas seulement toucher. Voulez-vous distinguer le véritable démocrate ? Voyez-le partager ses plaisirs et ses jouissances avec l'honnête nécessaire.

L'arrivée d'un certain nombre de jeunes citoyennes, sous la conduite d'une digne maîtresse de pension, qui étaient toutes aussi aimables que bonnes patriotes, donna un nouveau lustre à la solennité. L'île de la liberté devint aussi l'île enchantée ; on dansa en rond, on fit des jeux, et ce jour déclina trop vite pour les heureux convives ; cependant ces plaisirs innocents ne se terminèrent pas aux derniers rayons

du soleil ; dans un clin d'œil l'île fut illuminée dans toute son étendue ; un cordon de lampions formait un dessin élégant ; alors une gaité douce donnait à cette fête un caractère tout particulier. Un citoyen français présenta à Eucharis trois rubans aux couleurs helvétiques, qu'ils entrelacèrent ensemble avec trois rubans aux couleurs françaises, et ce faisceau d'union passa de mains en mains sous les cris de « Vive la grande Nation ! Vive la République helvétique ! » C'était vraiment un spectacle touchant, qui ne peut être donné que par des citoyens auxquels l'expulsion des baillis et la sainte liberté font sentir vivement toutes les affections républicaines. La fête se termina par un feu d'artifice, et le tonnerre de nombre de sérénades, répercuté par les rochers circonvoisins, faisait un effet merveilleux.

Ce récit est curieux à bien des titres. Il montre d'abord que l'îlot de Peilz ou de la Paix, tout artificielle que soit sa création, est déjà d'un âge respectable. On y voit ensuite une nouvelle preuve de l'enthousiasme avec lequel nos pères saluèrent la grande révolution de 89. Mais nous nous demandons, après avoir visité à plus d'une reprise l'île de la paix, comment ils s'arrangèrent pour y faire tenir autant de monde à la fois. Le nom de la nymphe Eucharis frappera peut-être aussi le lecteur.

Il faut dire qu'on était encore au temps où les écrivains ne pouvaient s'affranchir des réminiscences de la fable antique, et l'îlot de Villeneuve devait forcément éveiller dans l'esprit du narrateur le souvenir de l'île dont Calypso était la reine. L'Eucharis de l'île de la Paix, choisie par le galant citoyen, désignait, qui sait, la plus jolie des jeunes personnes amenées par la maîtresse de pension.

Amis lecteurs, si vous vous trouvez dans ce beau coin de pays quand nous serons au bout de la guerre et que l'humanité aura repris ses droits, allez célébrer la paix sur la petite île, videz en son honneur une bouteille de Villeneuve, voire deux. Nous ferons tout au monde pour être des vôtres.

V. F.

Binocle.

Un instituteur soupçonnait depuis quelque temps quatre de ses élèves de se vouer au culte de la dame de pique. De fait, ils se cachaient dans un bûcher, et là, sur le plot à couper le bois, ils s'en donnaient à cœur joie.

Pour en avoir le cœur net l'instituteur un jour les suit, les voit jouer et, sans dire mot, se retire.

Le lendemain, avant la classe, il prend un jeu de cartes, en fait quatre parts qu'il met à la place des joueurs.

Quand le premier arrive, le maître lui demande s'il connaît la valeur des cartes qu'il a devant lui, quel est l'atout, etc. Ne se doutant de rien l'écolier répond en bonhomme qui n'en est pas à sa première partie de binocle ou de reversi.

Alors, secouant l'oreille de l'élève, le régent lui demande :

— Sais-tu pourquoi je te tire l'oreille ?

— Oui, m'sieu ! parce que j'ai oublié d'annoncer un binocle.

A quoi pensent les femmes ?

Voilà qui est bien difficile à dire.

Le leur demander ? On risquerait fort de se voir éconduire. Ce refus ne serait pas volé, par exemple. Après tout, ce que pensent les dames ne nous regarde pas.

C'est égal, il serait bien intéressant de connaître les pensées de ce sexe charmant qui tient la moitié de notre existence... pour le moins.

Un journal a voulu résoudre la question par les ressources de l'intuition et de la psychologie. Voici, résumé, le résultat de son enquête :

A quatre ans les femmes pensent aux bonbons et aux sucreries.

A sept ans, à leur poupée favorite.

A treize ans, à leur petit cousin.

A dix-huit ans, elles rêvent d'un mariage romantique.

A vingt et un ans, elles entrevoient leur premier bébé.

A trente-cinq ans, elles se désolent de leur premier cheveu blanc.

A quarante ans, elles se lamentent sur leurs rides prématurées.

A cinquante ans elles se souviennent du passé.

A soixante ans elles ne s'intéressent plus qu'à leurs petits-enfants.



A Montbenon. — Le docteur *** et son jeune fils, gentil bambin de quatre ans, viennent de visiter la statue de Guillaume-Tell, à Montbenon, et s'arrêtent ensuite devant celle de Vinet.

L'enfant probablement frappé de l'attitude méditative donnée par l'artiste au philosophe chrétien, et l'attribuant sans doute à un sentiment de chagrin ou de regret, s'écrie : « Pourquoi qu'on n'y en a pas mis aussi une, d'arbaleste, à celui-là, dis, papa ? »

(Authentique.)